

## TOUR DU PAYS DES

## ABERS CADETS 2019

### DEROULEMENT DE LA JOURNEE

12H30	OUVERTURE DE LA PERMANENCE	Mairie – BOURG-BLANC
12H30	INSTALLATION DES RADIOS	Mairie – BOURG-BLANC
13H00 - 14H00	REMISE DES DOSSARDS	Mairie – BOURG-BLANC
13H15	REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS	Mairie – BOURG-BLANC
13H45	CONTROLE DES BRAQUETS	Mairie – BOURG-BLANC
14H00	MISE EN PLACE DES VEHICULES	Mairie – BOURG-BLANC
14H00	APPEL DES CONCURRENTS	Podium – Mairie – BOURG-BLANC
14H15	DEPART FICTIF	Mairie – BOURG-BLANC
14H20	DEPART REEL	Route de Coat Méal lieu dit St Urfol – BOURG-BLANC

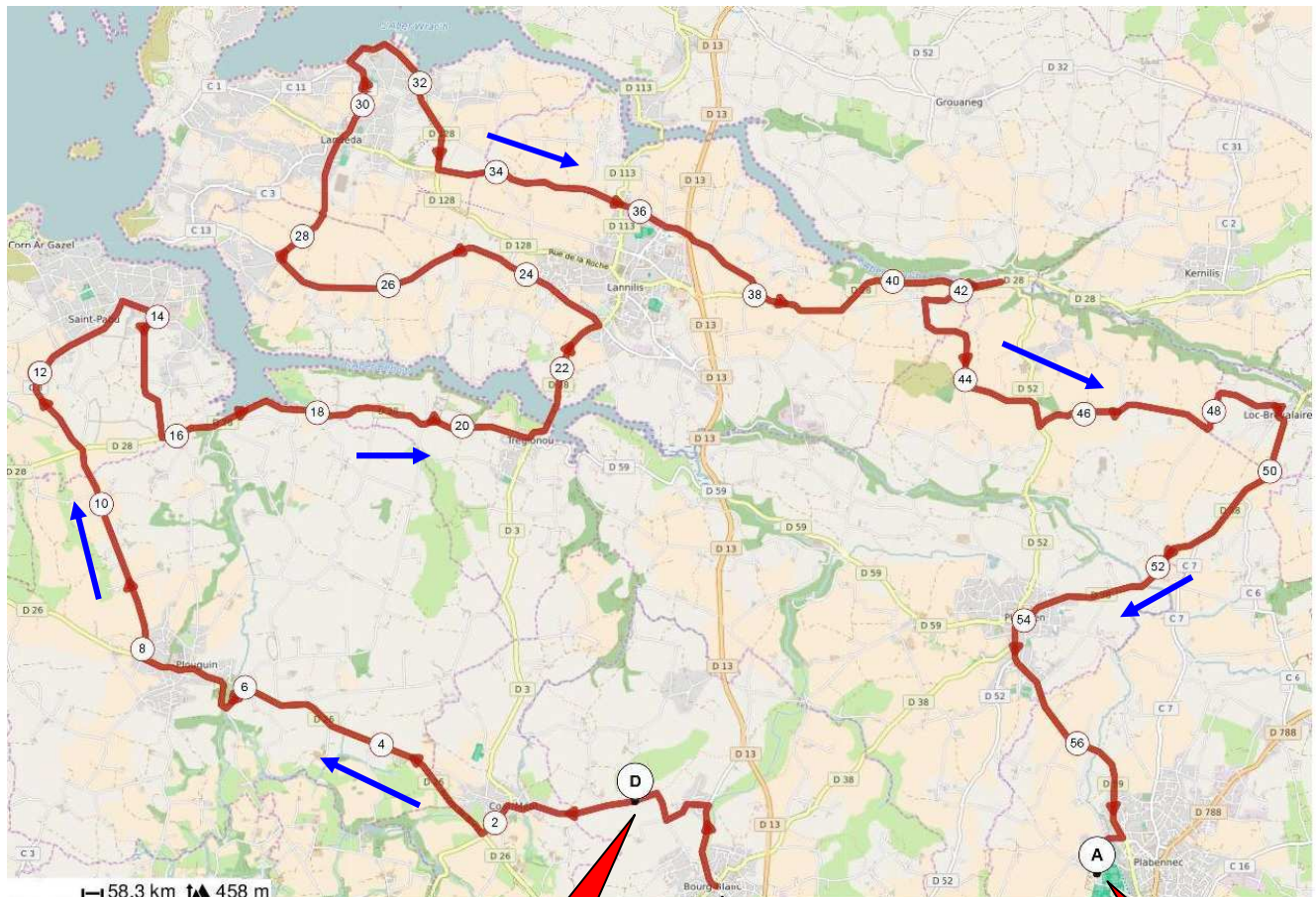
16H15-16H45	ARRIVEE PREVUE	Kérveguen - PLABENNEC
17H15	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM ARRIVEE – Kérveguen - PLABENNEC
17H45	REMISE DES TROPHEES	Salle Marcel Bouguen - PLABENNEC

REUNION DU JURY DES ARBITRES	PODIUM ARRIVEE – Kérveguen - PLABENNEC
CONTROLE ANTIDOPAGE	PODIUM ARRIVEE – Kérveguen - PLABENNEC
HOPITAL Polyclinique de Kéraudren , accueil urgences	357 rue Ernestine de Trémaudan – 29200 BREST Tél. : 02 98 34 29 27

# TOUR DU PAYS DES ABERS CADETS 2019



## CARTE ET PROFIL DE L'EPREUVE EN LIGNE



**Km 0**

**DEPART**

**ARRIVEE**

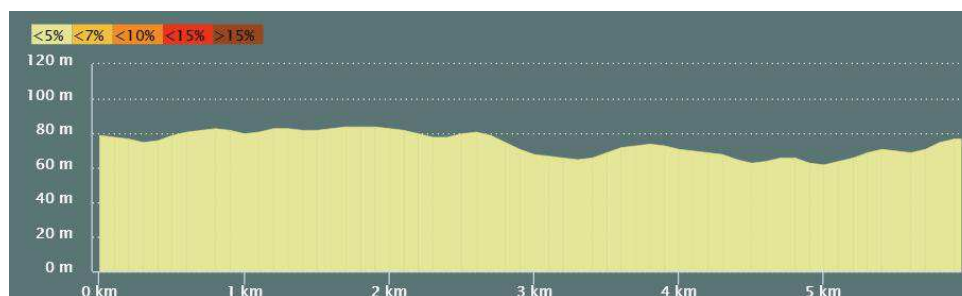


# TOUR DU PAYS DES ABERS CADETS 2019



## CARTE ET PROFIL DU CIRCUIT D'ARRIVEE

### A Plabennec



## KILOMETRAGES ET HORAIRES DE PASSAGE

	Itinéraire	Parcours	Reste	Heures 35 Km/h	Heures 38 Km/h
<b>DEPART FICTIF</b>	Place de la Mairie - Bourg Blanc			14:15	14:15
	Bourg-Blanc - St Urfold	0	76,0		
<b>KM 0</b>	Route de Coat Méal	0	76,0	14:20	14:20
	Coat Méal	1,6	74,4	14:22	14:22
	Int D128 - Dir Plouguin	2,2	73,8	14:26	14:23
	Plouguin	7,1	68,9	14:32	14:31
	Plouguin - Croissant Quinquis	8,1	67,9	14:36	14:35
	Int D28 - Dir Saint-Pabu	10,6	65,4	14:44	14:40
<b>1er Animateur</b>	Saint- Pabu	12,6	63,4	14:53	14:51
	Int D28 - Dir Tréglonou	15,9	60,1	15:11	15:05
<b>1er MG</b>	Tréglonou - Loc Majan	18,6	57,4	15:25	15:20
	Tréglonou	20,8	55,2	14:55	14:52
	Lannilis - Rd Point du Douric	22,9	53,1	14:59	14:56
	Dir Prat Ar Coum				
	Lannilis - Rond Point de Croas An Drep	23,6	52,4	15:00	14:57
	Lannilis - Rd Pt de Cosquer Coum	27,6	48,4	15:07	15:03
	Landéda	29,6	46,4	15:13	15:09
	Aber-Wrac'h - Baie des Anges	31,1	44,9	15:19	15:12
	Port de l'Aber-Wrac'h	31,6	44,4	15:26	15:21
<b>2 eme MG</b>	Landéda - Côte de Penn Ar Stang	32,8	43,2	15:32	15:27
	Landéda - Rond Point de Bel Air	33,2	42,8	15:16	15:12
	Lannilis - Rond Point de Kerarlin	35,7	40,3	15:21	15:16
	Lannilis - Rond Point de Saint-Alphonse	36,7	39,3	15:25	15:20
	Lannilis - Château de Kerouartz	37,1	38,9	15:30	15:22
	Int D28 - Dir Lesneven	38,1	37,9	15:37	15:31
	Le Diouris	41,6	34,4	15:31	15:25
<b>3ème MG</b>	Côte du Diouris ( dir Kerabo)	42,3	33,7	15:32	15:26
	Plouvien - Kerabo	42,6	33,4	15:35	15:29
	Int D52 - Dir Plouvien	44,8	31,2	15:43	15:34
	Int D52 - Dir Loc-Brévalaire par VC4	44,9	31,1	15:49	15:42
	Loc-Brévalaire	48,9	27,1	16:00	15:52
	Int D38 - Dir Plouvien	49,0	27,0	16:08	15:57
	Plouvien - Saint Jean Banalan	52,2	23,8	16:23	16:13
	Plouvien	53,9	22,1	15:52	15:45
	Plouvien - Rond Point Kerprigent	54,6	21,4	15:53	15:46
	Plabennec - Rond Point Keranebeut	56,9	19,1	15:57	15:49
<b>2ème Animateur</b>	1er passage ligne d'arrivée	58,3	17,7	15:59	15:52
	2ème passage ligne d'arrivée	64,2	11,8	16:10	16:01
	3ème passage ligne d'arrivée	70,1	5,9	16:20	16:10
	<b>ARRIVEE FINALE</b>	76,0	0,0	16:30	16:20





# TOUR DU PAYS DES ABERS CADETS 2019



## REGLEMENT SPORTIF

### ARTICLE 1.- Organisation

Le **TOUR DU PAYS DES ABERS** est organisé et contrôlé conjointement par le CC BOURG-BLANC et le VS PLABENNEC, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Il se dispute le **dimanche 28 avril 2019**.

### ARTICLE 2. - Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux cadets 1 et 2. Elle est inscrite au calendrier régional.

### ARTICLE 3.- Engagements

Les engagements se font par internet sur le site de la FFC. Les engagements sur la ligne seront refusés.

### ARTICLE 4.- Collège des arbitres

Le président du jury des arbitres et les deux arbitres titulaires prononcent les sanctions après consultation des autres membres du collège des arbitres.

### ARTICLE 5 - Permanence

Au départ de l'épreuve, la permanence se tiendra à la mairie de BOURG-BLANC (site de départ).

La permanence sera ouverte le dimanche 28 avril 2019 à partir de 12H30.

La remise des dossards se fera au podium. Les coureurs auront l'obligation de porter deux dossards.

La réunion technique de la direction de course avec les arbitres et les directeurs sportifs se tiendra à la mairie de BOURG-BLANC (100m du départ) à 13H15.

### ARTICLE 6 - Départ

Le départ fictif sera donné à 14H15 à la mairie de BOURG-BLANC et le départ réel à la sortie de BOURG-BLANC, lieu-dit St Urfol.

Un contrôle de braquets sera prévu 30 minutes avant le départ ainsi qu'à l'arrivée si nécessaire.

### ARTICLE 7 - Arrivée

L'arrivée sera jugée à PLABENNEC sur un circuit de **5,900 Km à parcourir 3 fois**.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les arbitres peuvent décider une neutralisation des groupes attardés à l'entrée du circuit.

### ARTICLE 8 - Dépannage

Deux véhicules neutres avec mécanicien à bord assureront le dépannage neutre. Ils seront équipés en roues (pignon de 14 dents).

Suite au tirage au sort les équipes de 1 à 6 pourront déposer leurs roues dans la voiture 1 et les autres équipes dans la voiture 2.

Les véhicules des équipes (5 coureurs minimum) pourront également assurer le suivi et le dépannage de leurs coureurs en course.

Conformément à la réglementation les véhicules devront être pilotés par des chauffeurs titulaires d'une licence FFC.

L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort ; équipes de 5 coureurs et plus premier tirage ; 3 et 4 coureurs au deuxième tirage..

### ARTICLE 9 - Véhicules suiveurs

Tous les véhicules dont la hauteur est supérieure à 1m66 sont interdits à l'échelon course. Ils devront se tenir à la dernière place des véhicules techniques.

Le véhicule du médecin de la course suivra le peloton principal et sera positionné à la demande des arbitres derrière le président du jury.

Un véhicule balai suivra les derniers coureurs de la course. Au franchissement de la ligne d'arrivée, l'arbitre de bord, s'arrêtera et remettra les dossards des coureurs ayant abandonnés.

Une moto « info » transmettra les informations de la course.

Une moto « ardoisier » indiquera brièvement les écarts aux coureurs.

Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.

### ARTICLE 10 - Parcours

En cas d'accident ou d'incident risquant de fausser le déroulement de la course, le président du jury en accord avec le collège des arbitres, et après avoir averti le chronométrateur peut décider :

1 – De déterminer une neutralisation temporaire de la course.

2 – D'annuler une partie de l'épreuve ainsi que de tous les résultats des classements intermédiaires disputés préalablement sur cette partie et de redonner un nouveau départ à proximité du lieu où la course a été interrompue.

3 – De conserver les résultats acquis et de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.

### ARTICLE 11 – Obstacles sur le parcours

Les obstacles que pourront rencontrer les concurrents sur le parcours seront signalés par 11 motards sécurités de l'Association FAMS à l'aide d'un drapeau de couleur jaune.



## ARTICLE 12 – Ravitaillement

Le ravitaillement des coureurs ne sera possible qu'après le panneau "Km 30" et avant le panneau d'entrée sur le circuit d'arrivée. Une zone de ravitaillement à pied sera mise en place à l'entrée du circuit et jusqu'à 2 tours de l'arrivée.

Trois possibilités de ravitaillement:

- Si peloton groupé : uniquement par les accompagnateurs et à pied
- Si échappée (+ 15 coureurs) : uniquement accompagnateurs et à pied.
- Si échappée (- 15 coureurs) : à partir de la voiture du directeur sportif à l'arrivée du groupe avec l'accord des arbitres.

Le Président de jury des arbitres aura autorité de modifier ces critères en fonction des conditions de course.

Il est demandé au x coureurs de ne pas jeter leurs déchets sur le bord de la route.

## ARTICLE 13 – Mise hors course

Pour des raisons de sécurité, la mise hors course des coureurs attardés sera prononcée sur décision des commissaires.

## ARTICLE 14 – Signalisation

Un panneau indiquera les 25 derniers kilomètres. Une flamme rouge indiquera le dernier kilomètre. Des panneaux indiqueront la distance restant à parcourir jusqu'à l'arrivée (300m, 200m, 100m).

## ARTICLE 15 – Pénalités

Le barème réglementaire des pénalités appliquées sera celui de la FFC.

## ARTICLE 16 – Les classements

L'épreuve comprend trois classements distincts :

- Le classement scratch par ordre d'arrivée
- Le classement du meilleur grimpeur
- Le classement du meilleur animateur

## ARTICLE 17 – Le classement du meilleur grimpeur

Le classement meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points acquis lors des trois classements mis en place sur le parcours :

- 1 – Km 18,6 Tréglonou - Loc Majan
- 2 – Km 32,8 Landéda -Côte de Penn Ar Stang
- 3 – Km 42,3 Côte du Diouris en direction de Kerabo

L'attribution des points s'établira de la façon suivante :

- 1er : 5 points
- 2ème : 3 points
- 3ème : 2 points
- 4ème : 1 point

En cas d'égalité de points au classement final, c'est le nombre de 1<sup>eres</sup> places puis de 2<sup>emes</sup> places, ...et en dernier lieu la meilleure place au classement scratch de l'épreuve qui départagera les ex-æquo.

## ARTICLE 18 – Le classement du meilleur animateur

Le classement meilleur animateur s'obtient par l'addition des points acquis lors des trois classements mis en place sur le parcours :

- 1 – Km 12,6 à l'entrée de Saint Pabu
- 2 – Km 58,3 au premier passage sur la ligne d'arrivée

L'attribution des points s'établira de la façon suivante :

- 1er : 5 points
- 2ème : 3 points
- 3ème : 2 points
- 4ème : 1 point

En cas d'égalité de points au classement final, c'est le nombre de 1<sup>eres</sup> places puis de 2<sup>emes</sup> places, ...et en dernier lieu la meilleure place au classement scratch de l'épreuve qui départagera les ex-æquo.

## ARTICLE 19 – Protocole

La cérémonie protocolaire se déroulera sur le podium prévu à cet effet.

- Les trois premiers du classement scratch

Le vainqueur de l'épreuve en ligne sera convié à la salle Salle 1 Kervéguen à PLABENNEC, après l'arrivée de l'épreuve, pour la remise des trophées et dans la mesure du possible le plus rapidement:

- Les trois premiers de l'épreuve en ligne
- Le premier du classement de meilleur grimpeur
- Le premier du classement animateur
- La première féminine
- Le premier cadet du CC BOURG-BLANC
- Le premier cadet du VS PLABENNEC



# TOUR DU PAYS DES ABERS CADETS 2019



## Article 20 – Réclamations

S'il y a lieu, les réclamations se feront par écrit par le ou les coureurs ou par le directeur sportif responsable dans les délais suivants :

- 30 minutes maxi après l'affichage en ce qui concerne les classements
- 30 minutes maxi après l'arrivée pour le reste

## Article 21 – Contrôle anti-dopage

Le contrôle anti-dopage se fera conformément à la législation en vigueur, et se déroulera si besoin aux abords de la ligne d'arrivée.

## Article 22 – Service Médical

Le **Docteur Guillaume AMICO** assurera les soins au cours de l'épreuve.

Polyclinique de Kéraudren - 357 rue Ernestine de Trémaudan à Brest - Accueil urgences Tel 02 98 34 29 27

## Article 23 – Liaisons Radio

Les fréquences d'utilisation seront fournies lors de la réunion des directeurs sportifs avant le départ

## Article 24 – Accord général

Le fait d'être engagé implique que chaque concurrent a pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes